



La guerre civile à Djibouti (1991-1994)

*Patrimonialisation et personnification des
relations de pouvoir dans la Corne de l'Afrique*

Quentin Brisset
Étienne Chaudeurge

Séminaire « Histoire et Géopolitique de l'ère contemporaine »

Sous la direction de M. Nicolas Vaicbourdt

Année universitaire 2015-2016

Table des matières

Introduction	1
I- L'émergence de contre-pouvoirs à Djibouti : un vacillement apparent de la domination politique présidentielle.	6
A- Raisons et forme de l'émergence du FRUD : entre problèmes ethniques et politiques.....	6
B- La rhétorique du conflit : entre invasion extérieure, rébellion armée et guerre civile.	9
C- L'apogée des contre-pouvoirs : des concessions démocratiques de façade comme réponse du gouvernement.	12
II- Djibouti sur la scène internationale : un regain d'intérêt stratégique.	15
A- Porter le conflit djiboutien sur la scène internationale : une problématique centrale pour les belligérants.	15
B- L'influence du conflit en Somalie et le tournant de décembre 1992 : la fin de la guerre civile.....	17
C- Une situation diplomatique dégradée : les tentatives avortées de médiation française.....	20
III- La « patrimonialisation » des charges publiques : l'influence des protagonistes dans la résolution du conflit.....	23
A- L'importance des sentiments personnels dans les négociations : l'opposition irréductible entre Ahmed Dini et Hassan Gouled.....	23
B- La scission du FRUD et l'exploitation des intérêts personnels : diviser pour mieux régner.	25
C- La logique tribale dans la mise en place d'une dynastie présidentielle : clef d'analyse pertinente de la politique djiboutienne ?	28
Conclusion.....	31
Bibliographie indicative	34
Sources Primaires :.....	34
Témoignages :.....	34
Documents officiels :	34
Magazines des forces armées :.....	35
Sources Secondaires :.....	36
Ouvrages généraux :.....	36
Ouvrages spécifiques sur Djibouti :	36
Articles :.....	36
Index des noms des différents protagonistes	38
Chronologie détaillée	39
Cartographie	41
Photographies	44

Introduction

Le 11 mars 1862, la France signe un traité avec le Sultan afar de Tadjourah dont l'objet est l'achat des droits pour « les ports, rade et mouillage d'Obock situés près du Cap Ras Bir avec la plaine qui s'étend depuis Ras Aly au sud jusqu'à Ras Doumeirah au nord »¹. Un nouveau traité est signé avec les chefs issas, le traité de Khor Ambado en 1884² avant que le gouverneur Lagarde n'étende le territoire français dans les terres pour recouvrir tout le golfe de Tadjourah. Les frontières sont fixées par des traités successifs avec les puissances voisines : 1888 pour la frontière avec la colonie anglaise du Somaliland, puis 1891 pour celle avec la colonie italienne d'Érythrée. Le 20 mai 1896, par un décret du Président de la République française, « le territoire d'Obock ainsi que les protectorats de Tadjourah et des pays Danakils sont réunis au protectorat de la Côte des Somalis »³. Le territoire actuel de la République de Djibouti porte, à partir de cette date, le nom de « Côte française des Somalis et dépendances » et devient officiellement une colonie française.

Lors des deux référendums sur l'indépendance de 1958 puis 1967, les Djiboutiens -et plus particulièrement les éléments afars de la population- font le choix de continuer dans la voie d'un destin commun entre la France et le nouveau « Territoire Français des Afars et des Issas ». L'enjeu de ces référendums est avant tout commercial et militaire, compte-tenu de la position géostratégique de Djibouti sur le détroit de Bab-el-Mandeb⁴. De ce fait, le territoire est revendiqué par les trois puissances voisines, au nom de la présence d'une ethnie. La Somalie de Siad Barré s'appuie sur des doctrines pansomalistes, tandis que l'Éthiopie met en avant la présence historique d'Afars dans cette région du triangle afar⁵.

¹ *Traité relatif à la cession à la France du territoire d'Obock du 11 mars 1862*, in Simon Imbert-Vier, *Tracer des frontières à Djibouti, des territoires et des hommes aux XIX^e et XX^e siècles*, Karthala, 2011 [En ligne] Disponible sur : <http://djibouti.frontafrique.org/?doc4> (consulté le 14 mai 2016).

² Ali Coubba, *Le mal djiboutien. Rivalités ethniques et enjeux politiques*, Paris, L'Harmattan, 1996, Chapitre II – Héritage Colonial.

³ *Bulletin officiel du ministère des colonies*, Paris, 1896, n°5, p. 281 [En ligne] Disponible sur : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6266930f.item> (consulté le 3 avril 2016).

⁴ Cette escale à la charnière entre la mer Rouge et le golfe d'Aden est, en effet, un passage obligé sur la route du pétrole de la péninsule arabique, du détroit d'Ormuz et de l'Océan Indien.

⁵ Région située à cheval entre l'Éthiopie, l'Érythrée et Djibouti, elle est limitée par la vallée du grand Rift au sud-ouest, la mer Rouge au nord et le golfe d'Aden à l'est.

La République de Djibouti accède finalement à l'indépendance avec le référendum de 1977.

Le référentiel ethnique semble constituer une donnée majeure de la géopolitique djiboutienne. Trois types de populations sont présents à Djibouti : Somali, Afar, et Arabe. La population somali est principalement présente dans les parties sud et sud-est de Djibouti. Elle est issue du clan Dir et principalement des sous-clans Issas (majoritaires), Gadaboursi, et Issaq⁶. La population afar est présente dans le nord et le sud-ouest du pays sur les deux tiers du territoire djiboutien. Elle est géographiquement majoritaire mais numériquement minoritaire. La population arabe, principalement yéménite, n'est présente qu'à Djibouti-ville et ne représente qu'une faible partie de la population (5%).

Les populations afar et somali sont également présentes respectivement en Éthiopie et Érythrée et en Somalie.

Compte-tenu du climat et du peu de terres cultivables, l'économie du pays dépend donc principalement des services, notamment portuaires, et des loyers tirés des bases militaires étrangères sur son sol⁷. Djibouti tire donc profit de sa situation stratégique, notamment pour les puissances occidentales. L'indépendance de l'Érythrée qui prive l'Éthiopie d'accès à la mer, la guerre du Golfe ou le conflit en Somalie ont renforcé le caractère stratégique de Djibouti, tant du point de vue commercial que militaire. Ainsi, Djibouti abrite la plus grande base américaine permanente en Afrique (plus de 4 000 hommes), la plus grande base française permanente en Afrique⁸, des contingents allemands et espagnols, et une présence de plus en plus importante du Japon et de la Chine⁹.

⁶ « Conflict in Somalia: Drivers and Dynamics », The World Bank, 2005, p. 56 [En ligne] Disponible sur : <http://siteresources.worldbank.org/INTSOMALIA/Resources/conflictinsomalia.pdf> (consulté le 9 avril 2016).

⁷ « Djibouti », *The World Factbook, Africa*, Central Intelligence Agency, 2016 [En ligne] Disponible sur : <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/dj.html> (consulté le 29 mars 2016).

⁸ Les Forces françaises à Djibouti (FFDJ) appartiennent aux unités pré-positionnées qui constituent les forces de présence et comprennent le 5^{ème} Régiment Inter-Armes d'Outre-Mer (5^{ème} RIAOM), la Base aérienne 188, des bâtiments et unités spécialisées de la Marine Nationale et l'hôpital de Bouffard (site internet du Ministère de la Défense, <http://www.defense.gouv.fr/ema/forces-prepositionnees/djibouti/dossier/les-forces-francaises-stationnees-a-djibouti>, consulté le 3 janvier 2016).

⁹ David Styan, « Djibouti: Changing Influence in the Horn's Strategic Hub », Chatham House, 2013, p. 9-13 [En ligne] Disponible sur : <https://www.chathamhouse.org/publications/papers/view/190835c> (consulté le 16 avril 2016).

La position géographique du pays permet de comprendre l'Accord de Défense signé au lendemain de l'indépendance et engageant la France à garantir l'intégrité territoriale de Djibouti en cas d'attaque extérieure¹⁰. Les forces françaises stationnées à Djibouti (FFDJ), première base étrangère implantée sur ce territoire, avaient pour but de dissuader l'Éthiopie et la Somalie de s'emparer de la République naissante, suite à l'indépendance de 1977. L'Accord de Défense excluait également la participation des forces françaises à des missions de maintien de l'ordre et interdisait l'utilisation de Djibouti comme plateforme pour des opérations françaises contre une tierce puissance des autres pays de la zone.

La guerre civile djiboutienne débute une quinzaine d'années après l'indépendance. En août 1991, une grande partie des mouvements clandestins d'opposition fusionne pour fonder le Front pour la Restauration de l'Unité et la Démocratie (FRUD). Suite à la déroute de l'armée éthiopienne en Érythrée et la chute du régime de Mengistu, des milliers de soldats démobilisés se réfugient sur le territoire djiboutien, finalement stoppés par les FFDJ lors de l'opération GODORIA¹¹.

Les rebelles du FRUD, ayant réussi à récupérer quelques armes abandonnées ou vendues par d'anciens officiers de l'armée éthiopienne¹², lancent leurs premières attaques en novembre 1991 et conquièrent près des deux tiers du territoire jusqu'en février 1992.

La France déploie finalement une force d'interposition, dérogeant ainsi à l'Accord de Défense de 1977, et se pose en médiateur d'un conflit de basse intensité qu'elle considère comme relevant de la souveraineté de l'État djiboutien.

Les positions des belligérants sont gelées jusqu'à l'été 1993 et la contre-offensive des Forces Armées Djiboutiennes (FAD) qui reprennent le contrôle des territoires occupés par le FRUD.

¹⁰ *Protocole provisoire fixant les conditions de stationnement des forces françaises sur le territoire de la République de Djibouti après l'indépendance et les principes de la coopération militaire entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République de Djibouti*, 27 juin 1977, publié au JO du 10 novembre 1985 [En ligne] Disponible sur : <http://www.assemblee-nationale.fr/12/rapports/annexe-r1714.pdf> (annexe n°2) (consulté le 17 mai 2016).

¹¹ Opération de l'armée française menée du 27 mai au 13 juin et visant à réguler et désarmer le flux de soldats en déroute arrivant d'Érythrée et d'Éthiopie.

¹² Alex De Waal, « Contemporary Warfare in Africa: Changing context, changing strategies », *IDS Bulletin*, Vol.27, n°3, 1996 [En ligne] Disponible sur : <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/j.1759-5436.1996.mp27003002.x/abstract> (consulté le 5 mai 2016).

La guerre civile se termine officiellement le 24 décembre 1994 avec la signature d'un accord de paix entre le gouvernement et une faction dissidente du FRUD, menée notamment par deux jeunes dirigeants, Ali Mohamed Daoud (dit Jean-Marie) et Ougouré Kifleh Ahmed¹³.

La guerre civile djiboutienne constitue un conflit de basse intensité du fait qu'il oppose, de manière politique et militaire, un État à des acteurs non étatiques sous la forme d'insurrection, de révoltes, d'actions violentes et de subversion¹⁴.

Le conflit revêt également une dimension idéologique. La rébellion de 1991 trouve en effet ses racines, ou du moins sa légitimité, dans la volonté de démocratisation et dans les frustrations ethniques engendrées par la mise en place d'un régime personnel de parti unique par Hassan Gouled Aptidon¹⁵ au lendemain de l'indépendance de Djibouti. L'esprit de l'Appel de la Baule de François Mitterrand est ainsi présent, tel que son ministre des Affaires étrangères, M. Roland Dumas, l'a résumé : « le vent de liberté qui a soufflé à l'Est devra inévitablement souffler un jour en direction du Sud »¹⁶. La guerre civile comporte ainsi une double dimension politique et ethnique.

En plus de sa dimension locale, le conflit djiboutien s'inscrit dans une dimension internationale en raison de la position stratégique du territoire. Les puissances étrangères, régionales et internationales, notamment l'ancienne métropole française, ont en effet joué un rôle dans ce conflit, de son origine à sa résolution.

Durant toute sa durée, la guerre civile djiboutienne est présentée sous une grille de lecture ethnique. Ce conflit trouve cependant sa place dans le cadre plus global de conflits africains aux caractéristiques particulières.

En outre, les relations personnelles ont joué un rôle important, dépassant ainsi le simple échelon ethnique. Ahmed Dini Ahmed¹⁷, qui devient leader du FRUD un an après sa

¹³ Ci-après : Ougouré Kifleh.

¹⁴ « Fundamentals of Low Intensity Conflict », Global Security, 1996 [En ligne] Disponible sur : <http://www.globalsecurity.org/military/library/policy/army/fm/100-20/10020ch1.htm> (consulté le 30 mars 2016).

¹⁵ Ci-après Hassan Gouled.

¹⁶ *Rapport d'information du Sénat fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées sur la politique africaine de la France*, Paris, 28 février 2011, p. 8

¹⁷ Ci-après : Ahmed Dini.

création, occupe une place centrale dans le conflit. Sa relation avec Hassan Gouled, ancien compagnon de l'indépendance, mais aussi avec les autres éléments du mouvement de rébellion, cristallise les positions.

La patrimonialisation des charges publiques et la mise en place d'un régime de parti unique par Hassan Gouled sont également des éléments plus centraux que l'ethnie pour étudier ce conflit.

Enfin, la lecture de cette guerre par la France peut se résumer à un conflit entre appréhender l'échelon individuel et les intérêts personnels, tout en respectant « l'Esprit de la Baule » et promouvoir la démocratisation comme finalité de l'intérêt général.

Le but de cet article est ainsi d'identifier les mécanismes qui ont permis la mise en place d'une dynastie lignagère à Djibouti, malgré une apparente ouverture démocratique due à l'émergence de contre-pouvoirs et l'intervention d'une puissance militaire étrangère.

Dans la première partie du conflit, l'émergence de contre-pouvoirs au gouvernement oblige le Président en place à effectuer des réformes en raison de sa position de faiblesse politique et de son isolement diplomatique (I). Néanmoins, Hassan Gouled reste maître du pouvoir et de ces réformes en raison de la nouvelle place stratégique acquise par Djibouti suite à l'intervention internationale en Somalie. La guerre diplomatique est donc terminée dès décembre 1992, la France ne pouvant se permettre de perdre sa base arrière, assurant ainsi la pérennité du régime djiboutien (II). La guerre reste alors à terminer sur les plans militaire et politique. Si la victoire militaire est acquise à l'été 1993, la victoire politique d'Hassan Gouled se dessine à l'été 1994, avec l'instrumentalisation des intérêts personnels des membres du FRUD. La guerre civile a permis de renforcer la prégnance d'Hassan Gouled sur la vie politique djiboutienne, tout en favorisant la pérennité d'un régime dynastique qui trouve son aboutissement dans l'élection de son neveu, Ismaël Omar Guelleh¹⁸ à la présidence en 1999 (III).

¹⁸ Ci-après « IOG ».

I- L'émergence de contre-pouvoirs à Djibouti : un vacillement apparent de la domination politique présidentielle.

Le FRUD lance son offensive armée dans la nuit du 11 novembre 1991 et met rapidement en déroute les Forces Armées Djiboutiennes (FAD)¹⁹, jusqu'à occuper près des deux tiers du territoire. En position de faiblesse et face à l'émergence d'une opposition politique, Hassan Gouled annonce, un mois plus tard, des réformes en vue de l'ouverture démocratique du pays. Cette émergence de contre-pouvoirs dans un système de parti unique semble donc pousser le Président Gouled à modifier les institutions et les pratiques politiques en vigueur et donc remettre en cause sa domination politique.

A- Raisons et forme de l'émergence du FRUD : entre problèmes ethniques et politiques.

L'accession à l'indépendance de la République de Djibouti s'est faite au prix d'un renversement d'alliance de la puissance coloniale.

Deux conceptions politiques s'opposent alors avec, d'un côté, les partisans du maintien sous tutelle française, majoritairement des Afars regroupés derrière Ali Aref, et de l'autre côté, la Ligue Populaire Africaine pour l'Indépendance (LPAI) menée par Hassan Gouled. Elle est principalement composée d'Issas ainsi qu'un petit groupe d'Afars sous l'autorité d'Ahmed Dini²⁰.

¹⁹ Les FAD constituent les forces de sécurité de Djibouti. Elles sont composées de l'Armée Nationale Djiboutienne (AND) et des Forces Nationales de Sécurité (FNS).

²⁰ Entretien avec Son Excellence M. Régis de Belenet, ambassadeur de France à Djibouti de 1992 à 1994 et chargé de la médiation entre les belligérants, 9 février 2016.

Une fois la tutelle coloniale abrogée, une règle non-écrite semble régir la répartition du pouvoir : le Président de la République est Issa, le Premier Ministre est Afar²¹. Dans cette optique, Ahmed Dini devient Premier Ministre en juillet 1977.

Si, depuis les années 1960, la France avait confié les affaires politiques aux Afars d'Ali Aref, l'indépendance constitue un changement d'alliance avec l'arrivée des Issas au pouvoir²².

La prise de pouvoir des Issas au détriment de la population afar est globalement acceptée par ces derniers. La France avait, en effet, d'abord favorisé la population issa dans les institutions de la Côte Française des Somalis entre 1950 et 1960 pour ensuite se tourner vers les Afars jusqu'à l'indépendance²³. En décembre 1977, cinq mois seulement sa prise de fonction, Ahmed Dini démissionne de son poste de Premier Ministre lorsqu'il s'aperçoit que le partage du pouvoir n'est pas dans les intentions du Président de la République. La population, et en particulier sa composante afar, fait preuve de fatalisme et considère que l'exercice du pouvoir est cyclique²⁴.

Profitant de leur position de force dans les institutions, les Issas favorisent leurs éléments dans tous les aspects de la société, alors que les Afars n'en avaient pas eu la possibilité sous la tutelle française. Ces derniers deviennent une minorité sans voix à Djibouti et plus largement dans le triangle afar, nourrissant un certain ressentiment²⁵.

Au début des années 1990, les institutions sont dominées par les Issas depuis une quinzaine d'années. Selon la perception cyclique du pouvoir par les Afars, il est désormais temps d'effectuer un changement. Cette période correspond également à l'arrivée d'une nouvelle génération n'ayant jamais connu l'exercice du pouvoir par les Afars. Ces jeunes²⁶, n'ont vécu que sous le régime personnel d'Hassan Gouled.

²¹ Entretien avec M. Marc Fontrier, ancien officier des Troupes de Marine détaché comme officier de liaison auprès du FRUD, maître de conférences et spécialiste de l'Afrique de l'Est, 3 mars 2016.

²² Ali Coubba, *Le mal djiboutien*, op.cit., Chapitre II – Héritage Colonial.

²³ *Id.*

²⁴ Mohamed Aden, *Ourrou Djibouti 1991-1994. Du maquis afar à la paix des braves*, Paris, L'Harmattan, 2002, p.4, p. 26.

²⁵ Berouk Mesfin, « Elections, Politics and external involvement in Djibouti », *Situation Report*, Institute for Security Studies, 14 avril 2011, p. 2 [En ligne] Disponible sur : <https://www.issafrica.org/publications/situation-reports/elections-politics-and-external-involvement-in-djibouti> (consulté le 21 mai 2016).

²⁶ « *Ourrou* » en Afar.

En effet, le premier et seul Président de la République a mis en place un régime de parti unique dès l'indépendance. Dès les premières lois constitutionnelles, le Président de la République se voit confier des pouvoirs peu contrôlés. Il dispose du pouvoir d'exercer « par voie d'ordonnances [...] les pouvoirs nécessaires à l'exécution de sa mission »²⁷. L'ordonnance du 8 juillet 1977 fait ainsi du Président de la République à la fois le chef de l'État et le chef du Gouvernement²⁸. La LPAI est transformée en 1978 en Rassemblement Populaire pour le Progrès (RPP) et devient le parti unique en 1979. Djibouti est alors dirigé par un homme qui cumule les fonctions de chef d'État, de chef de gouvernement et de chef du parti-État.

La mise en place d'un régime de parti unique centré sur Hassan Gouled se fait aussi par une pression sur les Afars de Djibouti. Avec l'indépendance, des éléments afars de la population se voient dans l'impossibilité d'accéder à la nationalité djiboutienne²⁹, et une partie s'exile en l'Éthiopie.

En outre, un événement important et symptomatique de l'émergence d'une contestation afar vis-à-vis du pouvoir a lieu quelques mois après l'indépendance. Soixante-douze gendarmes nationaux entament un mouvement de grève pour protester contre les droits supérieurs accordés aux soldats du FLCS³⁰, intégrés directement dans l'armée nationale. Alors que le Président préconise des sanctions modérées, Ahmed Dini se montre intransigeant et impose la révocation collective des grévistes, conduisant à l'exil d'hommes entraînés au maniement des armes³¹. En parallèle, certains éléments afars en exil en Éthiopie ont profité des camps d'entraînement de Mengistu pour y apprendre les bases du combat armé.

En mars 1991, l'opposition adresse une lettre à Hassan Gouled, lui demandant de « privilégier la voie de la réconciliation en vue d'entamer une négociation avec elle »³², à

²⁷ Gérard Conac, Christine Desouches, Jean De Gaudusson, « La constitution djiboutienne », in *Les constitutions africaines publiées en langue française*, Paris, Documentation Française, 1997.

²⁸ *Id.*

²⁹ Entretien avec M. Marc Fontrier, 3 mars 2016.

³⁰ Le Front de Libération de la Côte des Somalis (FLCS) a lutté pour l'intégration du Territoire Français des Afars et des Issas à une « Grande Somalie », puis pour l'indépendance.

³¹ Mohamed Aden, *Ourrou Djibouti 1991-1994*, op.cit., p.241-242

³²*Ibid.*, p. 175

laquelle il n'aurait pas donné suite. Face à ce ressentiment croissant d'une partie de la population vis-à-vis du régime de parti unique d'Hassan Gouled et après une manifestation violente à Randa, les partis d'opposition clandestins s'unissent sous un même mouvement, le FRUD, en août 1991. Ce rassemblement comprend alors aussi bien des éléments afars que des déçus issas.

À l'été 1991, les causes du conflit sont déjà présentes. En plus de l'entraînement reçu dans les camps éthiopiens par certains membres du FRUD, les armes nécessaires sont disponibles suite à la chute du gouvernement de Mengistu. Les rapports de l'opération GODORIA font état de la saisie de plus de 12 000 armes collectives et individuelles, allant du fusil d'assaut Kalachnikov au blindé T-55 ou T-62³³.

Néanmoins, en raison de la porosité des frontières de la zone, une partie de ce flux massif d'armes a aisément pu échapper au rigoureux désarmement effectué systématiquement par les troupes françaises. Des armes, notamment des armes légères, ont ainsi pu transiter jusqu'aux mains du FRUD, abandonnées ou vendues par leurs anciens propriétaires³⁴.

B- La rhétorique du conflit : entre invasion extérieure, rébellion armée et guerre civile.

Lors du déclenchement des hostilités, la France, ancienne métropole de tutelle, écarte tout soutien aux deux camps et privilégie la non-intervention. La vision française rejette l'application de l'Accord de Défense de juin 1977 car la guerre est perçue comme un conflit interne, malgré la dimension transnationale des flux humains et matériels. Dans ce cadre, une intervention constituerait un acte d'ingérence envers un État souverain faisant face à une crise politique. Pour justifier cette position, Alain Vivien, secrétaire d'État français aux Affaires étrangères, déclare le 30 janvier 1992 :

« Nous demande-t-on d'intervenir à la suite d'une invasion étrangère ? Je ne le crois pas, car aucun État de la région n'est désigné. Nous demande-t-on de participer à des opérations de maintien de l'ordre ? Je ne crois pas non plus, puisque les accords nous l'interdisent. »³⁵

³³ Entretien avec le Général de Division aérienne Yvon-Pierre Coppin, ancien Commandant des Forces françaises stationnées à Djibouti (COMFOR FFDJ) de 1991 à 1993, 3 mars 2016.

³⁴ Alex De Waal, « Contemporary Warfare in Africa: Changing context, changing strategies », art.cit.

³⁵ « Mission de "bons offices" de la France », *La Nation*, 30 janvier 1992, p. 2-3.

Dans un premier temps, la France décide donc de privilégier des missions de « bons offices »³⁶. Il ne s'agit donc ni d'intervenir militairement, ni d'intervenir diplomatiquement en engageant des pourparlers ou en mettant en place une négociation entre les deux parties. Le but de la France est donc seulement de mettre en contact les deux camps, sans proposer de solutions au conflit.

Cependant, face à cette grille de lecture française, héritée de « l'Esprit de la Baule »³⁷, le gouvernement djiboutien développe une toute autre rhétorique. Suite aux attaques surprises menées par le FRUD en novembre 1991, le ministre des Affaires étrangères djiboutien, Ali Mahamadé Houmed, parle « d'attaques menées par des mercenaires étrangers venant de l'Éthiopie »³⁸. Le gouvernement djiboutien met en avant la présence d'éléments étrangers au sein du FRUD et agite le spectre de revendications d'une « Grande Afarie » et d'une scission du territoire.

Des éléments non-nationaux sont effectivement présents dans le mouvement de rébellion. Toutefois, il s'agit principalement d'Afars djiboutiens ayant été privés de leur nationalité à l'indépendance³⁹. D'autres Djiboutiens ont préféré s'exiler plutôt que de risquer l'emprisonnement suite à l'interdiction des partis politiques en 1979 et l'arrestation de leurs dirigeants. Par exemple, la quasi-totalité des jeunes militants du Mouvement Populaire pour la Libération (MPL), parti marxisant, fuit en Éthiopie. Le qualificatif « étranger » est alors largement contestable.

Ce discours d'invasion extérieure mené par le gouvernement nie toute hétérogénéité au sein du FRUD. Des éléments issas étaient en effet présents à la création du mouvement mais il semble qu'ils ne participent pas aux offensives de novembre 1991⁴⁰. Les Issas opposés au régime d'Hassan Gouled semblent donc privilégier une autre voie que celle de la lutte armée.

³⁶ *Id.*

³⁷ Cette grille de lecture suppose que l'instauration de la démocratie est l'évolution naturelle des régimes politiques. Il n'y a donc pas lieu d'intervenir car la population finira par demander et obtenir la démocratisation du pays.

³⁸ Ali Mahamadé Houmed, les 17 et 18 novembre 1991, cité par Mohamed Aden, *Ourrou Djibouti 1991-1994*, op.cit., p. 18

³⁹ Entretien avec M. Marc Fontrier, 3 mars 2016.

⁴⁰ Mohamed Aden, *Ourrou Djibouti 1991-1994*, op.cit., p.15

La composante ethnique n'est donc finalement pas dominante dans la contestation du régime mais elle semble importante dans la conduite de la rébellion, la transformant donc de fait en une guerre civile.

Dans l'autre camp, malgré le refus des autorités officielles de reconnaître leur présence, des soldats somalis combattent effectivement avec les FAD. Un recrutement important de mercenaires en provenance de Somalie a notamment été effectué après le cessez-le-feu de février 1992. Les chefs militaires ont alors pour ordre « d'ensevelir sur place tous les hommes tombés sur le champ de bataille »⁴¹, dans l'optique de ne pas dévoiler la présence de combattants étrangers dans les rangs du gouvernement⁴².

Entre le déclenchement du conflit en 1991 et sa résolution en 1994, la rhétorique gouvernementale a évolué. L'argument des bandes armées étrangères permettait à Hassan Gouled de mettre en place la conscription nationale mais aussi une « contribution patriotique » pour les années 1992 et 1993⁴³.

Le gouvernement ne change de stratégie de communication qu'à partir du moment où il sait le FRUD vaincu au niveau politique, diplomatique et militaire. En somme, la guerre n'est vue comme civile qu'une fois terminée, quand Hassan Gouled peut s'afficher en tant que « Sauveur de la Nation » et artisan de la réconciliation. En février 1993 en effet, l'Assemblée Nationale lance un appel au FRUD pour un règlement pacifique de la crise, alors qu'une offensive généralisée (opération *SIRAD*) est lancée simultanément. C'est la première fois que l'Assemblée Nationale prononce le nom de « FRUD ». Le président Gouled ne reconnaît le caractère de guerre civile que dans son discours de l'*Aïd al-Adha* du 31 mai 1993⁴⁴, lui permettant de se dégager de toute responsabilité dans le déclenchement du conflit et de demander la réconciliation sous sa bannière.

⁴¹ *Ibid.*, p. 67.

⁴² La volonté de masquer présence d'éléments étrangers des deux camps explique le fait qu'il n'existe pas de bilan humain de cette guerre.

⁴³ Loi n° 185/AN/91/2^E L du 31 décembre 1991, citée dans Mohamed Aden, *Ourrou Djibouti 1991-1994*, op.cit., p. 49.

⁴⁴ Mohamed Aden, *Ourrou Djibouti 1991-1994*, op.cit., p.177.

Hassan Gouled défend l'idée d'une invasion étrangère en partie pour obtenir l'aide de l'armée française pour lutter et repousser le FRUD. Le refus de la France, qui se contente d'une interposition tardive, le place dans une situation extrêmement délicate puisque l'attaque surprise du FRUD en novembre 1991 a mis en déroute les forces gouvernementales. Les deux tiers du territoire djiboutien sont occupés par le FRUD, plaçant le pays face à un risque de scission.

C- L'apogée des contre-pouvoirs : des concessions démocratiques de façade comme réponse du gouvernement.

D'après Régis de Belenet, le rapport de force évolue rapidement entre le FRUD et l'armée djiboutienne :

« En novembre, de premiers accrochages ont lieu entre l'Armée Nationale Djiboutienne et les éléments du FRUD et, à la surprise générale en trois jours, tous les postes militaires du nord du territoire sont pris par le FRUD ou abandonnés par l'Armée Nationale. Les forces du FRUD vont occuper près des deux tiers du territoire pratiquement jusqu'au début de l'été 1993. »⁴⁵

Le régime d'Hassan Gouled se trouve donc au plus bas militairement avec le contrôle par le FRUD des points névralgiques (routes, postes militaires et administratifs) et l'encercllement de deux des plus grandes villes, Tadjourah et Obock. La situation ne se stabilise que grâce à la mise en place de trois cessez-le-feu, déclarés unilatéralement par le FRUD, visant à apaiser la situation pour permettre l'acheminement d'une aide humanitaire mais aussi entamer des négociations en position de force.

La déroute militaire des forces de sécurité de Djibouti s'explique notamment par le manque d'entraînement et les lacunes de commandement qui ont poussé les soldats de l'armée régulière à abandonner leurs positions. Dans le maillage stratégique djiboutien, ces postes revêtent une importance majeure car ils permettent de contrôler de grands espaces peu habités, propices aux manœuvres de groupes armés. La maîtrise d'une position permet ainsi le

⁴⁵ Régis de Belenet, *Conflit de faible intensité : un cas d'école, La Révolte afar en République de Djibouti 1991-2001*, Communication à l'Académie des sciences, belles lettres et arts d'Angers, 22 février 2013.

contrôle des espaces attenants jusqu'au prochain poste militaire.

Enfin, il apparaît que les zones d'occupation des deux belligérants correspondent globalement aux zones où leur ethnie est majoritaire, la ligne de front constituant une ligne de changement de « majorité ethnique ». Cette donnée peut expliquer la volonté du FRUD de « geler » la ligne de front, pour contrôler un territoire dans lequel la majorité ethnique soutient son action.

Suite à la débâcle militaire, le FRUD récupère de nombreuses armes et munitions, mettant le gouvernement en difficulté⁴⁶.

Les familles des victimes issas réclament une réaction de la part des autorités djiboutiennes. Le 18 décembre 1991, des exécutions sommaires ont lieu dans le quartier afar de Djibouti-ville (Arhiba)⁴⁷. Le quartier est bouclé par les forces de sécurité qui tirent sur la foule. Le bilan serait d'« une cinquantaine de cadavres afars [et] des blessés innombrables »⁴⁸. Dès les premiers tirs, un hélicoptère français est envoyé survoler la zone, mettant un terme à ce massacre⁴⁹.

Si l'opinion issa voit sa soif de vengeance satisfaite, cet événement a grandement participé à la création d'une cristallisation ethnique du conflit en nourrissant le ressentiment de la population afar. La France sort alors de sa position de neutralité en faisant savoir « sa vive désapprobation »⁵⁰. Si Hassan Gouled souhaite voir la France s'interposer entre les deux parties du conflit, il lui faut désormais montrer sa bonne foi aux autorités françaises auprès desquelles il risque de perdre toute légitimité. Le lendemain du massacre d'Arhiba, il se déclare prêt à rendre les institutions conformes « à la démocratie, au pluralisme des candidatures, au multipartisme »⁵¹, annonçant ainsi l'élaboration d'un projet de Constitution⁵².

⁴⁶ Entretien avec M. Marc Fontrier, 3 mars 2016.

⁴⁷ Sans qu'aucune responsabilité politique ne soit identifiable avec certitude, il se pourrait que les hautes autorités de l'État –notamment le chef de cabinet du président, son neveu IOG– aient orchestré cette répression sanglante.

⁴⁸ Mohamed Aden, *Ourrou Djibouti 1991-1994*, op.cit., p.47.

⁴⁹ Ali Coubba, *Ahmed Dini et la politique à Djibouti*, Paris, L'Harmattan, 1999.

⁵⁰ Communiqué cité dans Mohamed Aden, *Ourrou Djibouti 1991-1994*, op.cit., p. 48

⁵¹ Gérard Conac, Christine Desouches, Jean De Gaudusson, « La constitution djiboutienne », in *Les constitutions africaines publiées en langue française*, art.cit.

⁵² Son élaboration et son adoption avaient été continuellement repoussées depuis l'indépendance.

Ces concessions démocratiques ne s'avèrent en réalité n'être qu'une façade car Hassan Gouled conserve sa place centrale dans les nouvelles institutions. La démocratie est fortement encadrée et le Président de la République continue de cumuler sa position de chef de l'État avec celle de chef du Gouvernement et de gouverner par ordonnances⁵³. Néanmoins, ces concessions factices permettent à Hassan Gouled de sauver les apparences et d'obtenir l'interposition de la France dans le conflit.

Dans un contexte de réformes politiques, le Front Uni de l'Opposition Djiboutienne (FUOD) est créé le 24 juin 1992. L'idée de cette unification de l'opposition politique est de créer un interlocuteur puissant crédible face au parti unique d'Hassan Gouled, permettant ainsi de négocier des avancées politiques et de stopper les combats. Cependant, comme le projet de Constitution a été élaboré sans aucune consultation de l'opposition, les trois objectifs du FUOD sont les suivants :

« Rejeter le projet de Constitution à l'élaboration duquel l'opposition n'a pas pris part officiellement, boycotter le référendum destiné à faire entériner par le public djiboutien un texte qui légalise les institutions et le système en place et enfin amener le Gouvernement, par des pressions constantes, à composer avec l'opposition pour parvenir à la démocratie. »⁵⁴

Après l'adoption de la Constitution en septembre 1992, la question se pose de la participation de l'opposition au jeu politique. Pour le FUOD, participer aux élections équivaldrait à légitimer le régime d'Hassan Gouled et donc à le renforcer. Néanmoins, le mouvement enregistre la défection de son chef de file, Mohamed Djama Elabeh, qui crée son parti politique, voulant exploiter sa popularité acquise à la tête du FUOD en vue des élections présidentielles de 1993.

L'apparente démocratisation du régime par Hassan Gouled est légitimée par le succès du référendum du 4 septembre 1992, qui officialise la Constitution et le multipartisme limité, faisant presque office de plébiscite pour le Président. La conditionnalité démocratique de l'aide au développement française, paraît donc respectée. En parallèle, la détérioration de la situation régionale, notamment en Somalie, redonne à la République de Djibouti un rôle stratégique aux yeux de la communauté internationale.

⁵³ Mohamed Aden, *Ourrou Djibouti 1991-1994*, op.cit., p.81-87.

⁵⁴ *Ibid.* p. 99.

II- Djibouti sur la scène internationale : un regain d'intérêt stratégique.

Malgré sa dimension djiboutienne, le conflit entre le FRUD et le gouvernement s'inscrit dans une diatope à dimension régionale et internationale. Le tournant de la guerre civile est un évènement extérieur, l'intervention de la coalition internationale en Somalie, en décembre 1992.

Cette dimension internationale est, par ailleurs, présente dès le déclenchement des hostilités, avec les velléités d'internationalisation du conflit par les différents protagonistes.

A- Porter le conflit djiboutien sur la scène internationale : une problématique centrale pour les belligérants.

L'internationalisation du conflit apparaît comme une priorité d'Ahmed Dini dès son entrée dans le FRUD. Il est, en effet, appelé pour permettre au mouvement armé de franchir un cap diplomatique, en profitant de son expérience internationale acquise notamment lorsqu'il occupait le poste de Premier Ministre.

Dès lors, Ahmed Dini multiplie les voyages diplomatiques pour s'assurer le soutien de ses voisins (l'Éthiopie et le Yémen notamment), des puissances internationales ainsi que des organisations supranationales comme l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) ou l'ONU. Le but est ainsi d'obtenir une reconnaissance internationale pour pouvoir peser dans les négociations face au gouvernement djiboutien et réduire la marge de manœuvre d'Hassan Gouled.

Sa tournée en Europe de mars 1994 apparaît ainsi comme une ultime tentative de revenir dans le jeu des négociations de paix face à la faction dissidente du FRUD. Lors des négociations de l'été 1994, il est définitivement mis hors-jeu, empêché de franchir la frontière éthiopienne, illustrant son échec à s'attirer le soutien de ses voisins.

Les pays frontaliers de Djibouti hésitent longuement sur la conduite à tenir face à la crise djiboutienne. En effet, la Somalie est en proie à une violente guerre civile et se retrouve disloquée entre les différents chefs de guerre. L'Érythrée, nouvellement indépendante,

cherche à construire une administration nationale pour s'émanciper de l'Éthiopie, tandis que cette dernière se relève de la chute de Mengistu.

Les pays de la zone refusent donc tout parti pris et ne soutiennent financièrement ni le régime d'Hassan Gouled, ni la rébellion du FRUD. Les autorités d'Érythrée et d'Éthiopie sont, à ce moment, confrontées à la nécessité de ménager les Afars présents sur leur territoire, dans une optique de construction ou de reconstruction nationale. Néanmoins, les deux pays ne peuvent s'aliéner le soutien d'un pays voisin et membre de l'ONU pendant cette même période de transition étatique. Du matériel militaire peut ainsi être livré au gouvernement d'Hassan Gouled par des canaux non-officiels.

En outre, le gouvernement djiboutien exploite le morcellement de la Somalie et le flux de réfugiés et de mercenaires qui en découle par des recrutements massifs pour renforcer ses forces de sécurité.

Pour sa part, la relation du président Gouled à l'internationalisation du conflit est conditionnée par l'intérêt qu'il peut en tirer. Lors du déclenchement des hostilités, il réclame avec force l'intervention française.

L'interposition française (opération ISKOUTIR⁵⁵) de février 1992 permet ainsi d'arrêter la déroute des FAD face au FRUD. Suite à cette interposition, Hassan Gouled tente de limiter la portée internationale du conflit à une relation tripartite avec la France et le FRUD.

Il conserve ainsi une marge de manœuvre qu'il n'aurait pas eu si l'intervention s'était déroulée dans le cadre de l'ONU ou de l'OUA. Cette marge de manœuvre lui permet d'obtenir le retrait français, partiel en novembre 1992 puis total à l'été 1993⁵⁶, pour mener une contre-offensive contre les rebelles.

Le président djiboutien ne fait appel aux organisations internationales (FMI, observateurs internationaux) qu'une fois le FRUD écrasé militairement, ne remettant donc plus en cause sa position dominante sur la vie politique djiboutienne.

⁵⁵ L'opération ISKOUTIR s'articule autour de trois volets (militaire, diplomatique et humanitaire) : faire respecter le cessez-le-feu, favoriser le retour à la négociation et participer au soutien alimentaire et médical de la population. Ce dernier volet, la mise en place et le fonctionnement de plots humanitaires, s'avère être le plus important de l'opération (*L'Ancre du 5^{ème} RIAOM*, 1^{er} avril 1992).

⁵⁶ Régis de Belenet, *Conflit de faible intensité : un cas d'école, La Révolte afar en République de Djibouti 1991-2001*, Communication à l'Académie des sciences, belles lettres et arts d'Angers, 22 février 2013.

À partir de l'interposition française, Hassan Gouled cherche à limiter l'internationalisation du conflit au seul niveau économique, cherchant à combler le déficit budgétaire engendré par les hostilités. Il cherche ainsi à capter une manne internationale, notamment des aides au développement.

À défaut d'une internationalisation du conflit, c'est plutôt la situation internationale et régionale qui influence la résolution du conflit, en particulier l'intervention internationale en Somalie à partir de décembre 1992.

B- L'influence du conflit en Somalie et le tournant de décembre 1992 : la fin de la guerre civile.

Le 5 décembre 1992 constitue le tournant de la guerre civile djiboutienne. Le conseil de sécurité de l'ONU décide du déploiement de l'UNITAF⁵⁷, coalition internationale comprenant notamment les États-Unis (opération *RESTORE HOPE*) et la France (opération *ORYX*). La France, ayant réorganisé le dispositif ISKOUTIR, peut déployer des forces des FFDJ, en alerte depuis le 2 décembre⁵⁸. Les FFDJ constituent alors une base de proximité pour un engagement rapide de la France en même temps que les États-Unis, permettant de prouver ses capacités opérationnelles et d'asseoir sa position diplomatique⁵⁹.

Djibouti regagne ainsi un rayonnement régional en tant que base arrière des opérations en Somalie, utilisée notamment par la France, les États-Unis et même l'Allemagne.

L'utilisation du territoire comme base arrière pour des opérations dans un pays voisin constitue une seconde entorse à l'Accord de Défense de 1977, après l'interposition française dans un conflit interne. Le déploiement français est permis par le remaniement et l'allègement du dispositif ISKOUTIR le 27 novembre 1992, avec le retrait des troupes françaises du nord

⁵⁷ *United Task Force* (Force d'Intervention Unifiée), déployée du 5 décembre 1992 au 4 mai 1993, dont la mission ONUSOM II prend le relais jusqu'en mars 1995.

⁵⁸ Témoignage écrit du LCL Montegu, Chef de peloton (Lieutenant) du 5ème RIAOM de 1991 à 1993.

⁵⁹ Les soldats français à Djibouti jouissent de surcroît d'une bonne connaissance des terrains d'opérations et sont nourris de l'expérience des opérations GODORIA et ISKOUTIR, notamment sur les plans humanitaires et logistiques (Témoignage écrit du LCL Montegu).

du pays, exception faite des villes de Tadjourah et Obock⁶⁰.

Le remaniement du dispositif apparaît comme révélateur du renouveau stratégique de Djibouti et donc de la nouvelle place diplomatique d'Hassan Gouled. En effet, la réorganisation du dispositif semble être une compensation offerte par les Français en échange de la nouvelle exception à l'Accord de Défense. Le président Gouled, qui recrute massivement des mercenaires, sent ainsi le rapport de force militaire tourner à son avantage et demande le retrait des soldats français du nord du pays lors d'une entrevue avec François Mitterrand⁶¹.

Le retrait français laisse le champ libre aux FAD pour mener des contre-offensives contre les rebelles du FRUD sur une zone de front réduite au nord du pays, le maintien du dispositif sur le reste du territoire assurant une protection contre une attaque à revers.

Le remaniement du dispositif ISKOUTIR est également symbolique d'un nouveau rapport de force diplomatique. La stabilité du pays et, par conséquent, le maintien du gouvernement Gouled, devient une donnée essentielle pour la France dans la résolution du conflit, afin d'assurer la pérennité de l'utilisation de Djibouti comme base arrière. La France peut d'autant plus assouplir sa position suite au succès du référendum de septembre 1992 et l'adoption d'une nouvelle Constitution, qui donne des gages d'ouverture démocratique, même si cette dernière n'est qu'apparente.

L'intervention internationale en Somalie marque également l'entrée d'un nouvel acteur dans le jeu diplomatique. Les États-Unis utilisent l'aéroport de Djibouti pour acheminer du matériel en Somalie. Le poids de Djibouti pour la diplomatie américaine est ainsi illustré par la visite d'une délégation parlementaire américaine en juillet 1993, au moment de la contre-offensive massive de l'armée djiboutienne face aux rebelles du FRUD.

La présence américaine devient plus prégnante à mesure que les opérations en Somalie s'étalent dans le temps. Le soutien américain se matérialise par des subventions versées au gouvernement djiboutien ainsi que la livraison de matériel militaire. Le président Gouled comprend alors que la France ne constitue pas le seul interlocuteur pour une aide financière et logistique et peut s'émanciper du rapport de force avec la France en faisant jouer le

⁶⁰ Évacuation des villes de Assa Gueyla, Khor Angar et Daoudaouya notamment. In *L'Ancre du 5^{ème} RIAOM*, 1^{er} janvier 1993, p. 2-3.

⁶¹ *L'Ancre d'Or Bazeilles*, n°271, novembre-décembre 1992, p.17.

contrepoids américain. Ainsi, « c'est avec des camions américains, le "surplus de la mission en Somalie", que les troupes djiboutiennes auraient obtenu "la mobilité" pour mener à bien la dernière offensive contre le FRUD dans le nord du pays »⁶².

En outre, le 27 octobre 1992, la République de Djibouti est élue comme membre non-permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU, en qualité de représentant de l'Afrique⁶³. Cette élection, surprenante pour un pays dont les deux tiers du territoire sont occupés par une opposition armée, marque le regain d'intérêt pour la position de Djibouti et constitue une forme de soutien au gouvernement Gouled de la part de la communauté internationale.

Dès lors, la victoire diplomatique d'Hassan Gouled est assurée. Sa place au Conseil de Sécurité lui assure le soutien de l'instance onusienne et éloigne ainsi la possibilité d'une intervention dans le cadre d'une organisation internationale. Une chute du gouvernement apparaîtrait alors très improbable, compte-tenu de la nécessité de stabilité politique qu'implique le nouveau rôle de base arrière joué par Djibouti dans les opérations en Somalie.

À la fin de l'année 1992, la guerre civile est terminée sur le plan diplomatique, le gouvernement d'Hassan Gouled ne peut plus tomber. Si la grille de lecture du conflit est celle d'une volonté de démocratisation et d'ouverture politique portée par le FRUD, la guerre se termine dès décembre 1992. Pour le président Gouled, il faut désormais mettre un terme à la guerre sur le terrain, par la reconquête militaire à l'été 1993 puis politique à l'été 1994.

La nouvelle donne internationale marque un tournant dans la relation entre la France et Hassan Gouled. Le rapport de force n'est plus le même, le président Gouled pouvant compter sur la diversification de ses soutiens internationaux et la France entrant dans une position de dépendance stratégique vis-à-vis de la République de Djibouti. Le président djiboutien va ainsi tout mettre en œuvre pour limiter les tentatives de médiation française, n'ayant jamais pardonné à la France de ne lui avoir apporté qu'un soutien limité en début de conflit.

⁶² Mohamed Aden, *Ourrou Djibouti 1991-1994*, op.cit., p.191.

⁶³ *Procès-Verbal de la 48^{ème} séance du 27 octobre 1992*, 47^{ème} session de l'Assemblée générale de l'ONU, 12 novembre 1992 [En ligne] Disponible sur : http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/47/PV.48 (consulté le 18 mai 2016).

C- Une situation diplomatique dégradée : les tentatives avortées de médiation française.

Les tentatives de médiation françaises débutent dès le déclenchement du conflit. Suite à l'Appel de la Baule de 1990, la France saisit l'occasion de démocratiser un pays dans lequel la communauté française est importante. L'ancienne métropole coloniale mène ainsi des « missions de bons offices », notamment par l'intermédiaire d'Alain Vivien, Secrétaire d'État aux Affaires étrangères.

Paul Dijoud, directeur des Affaires Africaines et Malgaches au ministère des Affaires étrangères, prend ensuite le relais, avec une réelle volonté de favoriser la négociation. Il rencontre ainsi Mohamed Adaya Youssouf⁶⁴, chef du FRUD, à Sanaa en février 1992, pour lui proposer une résolution à l'amiable du conflit avec une entrée au gouvernement des dirigeants du FRUD en échange de l'arrêt des combats. Après la mise en place du dispositif ISKOUTIR, Paul Dijoud cherche à engager des négociations entre le FRUD et le gouvernement, entretenant des contacts réguliers avec les deux parties⁶⁵.

En mars 1992, la France nomme S.E. Régis de Belenet, ambassadeur de la République de Djibouti, suite à la démission de son prédécesseur. Le médiateur français est ainsi présent sur le territoire et plus à même de mener les négociations, tout en étant cependant responsable devant le président Gouled. Cette nomination restaure également le lien entre les FFDJ et l'Ambassade de France et constitue ainsi une mise en place d'un appareil diplomatique de résolution de la crise djiboutienne⁶⁶. Néanmoins, malgré la volonté du nouvel ambassadeur, les négociations sont entravées par trois points : le dépôt des armes préalable à toute négociation, le lieu de négociation et la question des prisonniers de guerre.

Si le lieu de rencontre semble être le seul point d'entente relative, les négociations sont bouleversées par l'irruption d'Ahmed Dini dans les discussions en tant qu'émissaire du FRUD. Le médiateur français doit ainsi faire face à l'intransigeance des deux parties et aux retournements de situations, notamment sur la question des prisonniers issus des FAD

⁶⁴ Ci-après Mohamed Adaya.

⁶⁵ Entretien avec Son Excellence M. Régis de Belenet, 9 février 2016.

⁶⁶ *Id.*

(promesse de libération de la totalité puis libération de seulement la moitié des prisonniers)⁶⁷. À partir de 1993, la position du médiateur français se dégrade peu à peu, jusqu'à ne plus jouer de rôle dans les négociations à l'été 1993.

Face à la dégradation progressive de la position française dans les négociations, Ismaël Guédi Hared⁶⁸, directeur de cabinet du chef de l'État djiboutien, organise une visite de deux jours du conseiller aux Affaires Africaines de l'Élysée, M. Bruno Delaye. La délégation française rencontre ainsi des responsables du FRUD à Assa Gueyla le 18 février, puis des fidèles d'Ismaël Guédi, avant de proposer un plan au président djiboutien concernant la libération des prisonniers et l'octroi d'une aide au développement. Le 19 février, le président Gouled choisit de refuser cette aide, officiellement parce que le plan n'inclut pas le dépôt des armes et qu'il ne souhaite pas d'ingérence étrangère lors des négociations. La délégation écourte alors sa visite et rentre précipitamment en France.

Une nouvelle fois, cette réaction est symbolique du nouveau rapport de force mis en place en décembre 1992. Le président Gouled sait que la France ne peut plus se permettre de ne pas le soutenir et il tourne la situation à son avantage, prenant le risque de dégrader les relations diplomatiques entre les deux pays. À ce titre, l'annulation de la visite de Michel Roussin, ministre de la Coopération, pour protester contre la contre-offensive généralisée du 5 juillet 1993, représente le paroxysme de cette discorde diplomatique. Face à une situation financière catastrophique, le choix d'une reprise généralisée des hostilités apparaît comme une provocation d'Hassan Gouled, anéantissant les efforts français de reprise du dialogue.

Le choix de refuser le plan de négociations de la délégation Delaye peut également s'expliquer par la querelle de succession au sein du parti présidentiel. En effet, le 19 février 1993, le RPP n'a pas encore désigné son candidat pour l'élection présidentielle. L'acceptation d'un plan de négociations, orchestré par un des prétendants à l'investiture du parti, favoriserait grandement ce dernier. Ainsi, selon Mohamed Aden, Hassan Gouled ne cherche pas à favoriser un prétendant qui prendrait l'ascendant sur IOG, son neveu et chef de

⁶⁷ D'après Mohamed Aden, l'intransigeance d'HGA sur la libération des prisonniers s'explique par le fait que la majorité des prisonniers restants soit de la famille d'HGA (Mohamed Aden, *Ourrou Djibouti 1991-1994*, op. cit., p.198).

⁶⁸ Ci-après Ismaël Guédi.

cabinet, perçu comme son successeur potentiel⁶⁹. Dès le 23 février, Hassan Gouled met fin aux luttes intestines du RPP en suspendant le renouvellement du bureau exécutif et en annonçant sa candidature à l'élection présidentielle.

À partir de la visite de Bruno Delage, la France apparaît désabusée face aux entraves du président djiboutien dans les négociations.

La diplomatie française comprend également que ces négociations sont intrinsèquement liées à l'intervention des intérêts personnels au détriment d'une paix négociée entre les deux camps. En effet, à l'inverse de « l'Esprit de la Baule » du début des hostilités, qui développait l'idée d'une marche vers la démocratie, la résolution du conflit djiboutien semble davantage être liée à l'exploitation des intérêts personnels des différents protagonistes.

⁶⁹ Mohamed Aden, *Ourrou Djibouti 1991-1994*, op.cit., p.162.

III- La « patrimonialisation » des charges publiques⁷⁰ : l'influence des protagonistes dans la résolution du conflit.

La guerre civile djiboutienne apparaît comme révélatrice de l'importance des trajectoires individuelles dans les relations de pouvoir. Les protagonistes sont ainsi marqués par une histoire personnelle qui influence, positivement ou négativement, la résolution du conflit. La guerre civile a également marqué les trajectoires futures des belligérants, notamment celles du président Gouled et de son neveu, permettant la mise en place d'une dynastie familiale à la tête de la République de Djibouti.

A- L'importance des sentiments personnels dans les négociations : l'opposition irréductible entre Ahmed Dini et Hassan Gouled.

L'antagonisme des deux figures principales de la vie politique djiboutienne prend ses racines dans l'euphorie de l'indépendance. Le leader de la LPAI, Hassan Gouled, se voit confier les pleins pouvoirs « afin d'assurer la continuité et le fonctionnement des services publics »⁷¹ en attendant la mise en place effective des institutions étatiques.

Par excès de confiance, Ahmed Dini ne réagit pas face aux manœuvres législatives d'Hassan Gouled, qui se fait nommer chef de l'État et chef du Gouvernement. La passivité d'Ahmed Dini le conduit à accepter le poste de Premier Ministre, restant cantonné au rôle de « *primus inter pares* »⁷². En décembre 1977, cinq mois après avoir pris ses fonctions et réalisé son impuissance, Ahmed Dini démissionne de son poste gouvernemental.

⁷⁰ Pour plus d'informations sur ce concept de science politique, voir : Jean-François Médard, « Patrimonialism, Neopatrimonialism and the Study of the Post-colonial State in Sub-Saharan Africa », in Henrick Secher Marcussen (Ed.), *Improved Natural Resources Management – The Role of Formal and Informal Networks and Institutions*, Roskilde University Press, 1996, p. 76-97

⁷¹ *Ibid.*, p.3.

⁷² « premier parmi les pairs » - Régis de Belenet, *Conflit de faible intensité : un cas d'école, La Révolte afar en République de Djibouti 1991-2001*, Communication à l'Académie des sciences, belles lettres et arts d'Angers, 22 février 2013.

Il est à nouveau pris de court en 1981, lorsqu'Hassan Gouled modifie la loi électorale pour mettre en place le suffrage universel direct aux élections présidentielles de 1982. Le Président court-circuite ainsi les velléités de revanche d'Ahmed Dini, qui pouvait compter sur une Chambre des Députés dans laquelle il aurait pu obtenir une majorité.

L'expérience de ces deux événements peut servir d'explication à l'intransigeance d'Ahmed Dini pendant les négociations, même quand la situation est très désavantageuse pour le FRUD. Nonobstant la position de faiblesse militaire du FRUD à l'été 1994, il prône ainsi le prolongement de la lutte armée, dans une opposition irréductible à Hassan Gouled.

La conduite des négociations est ainsi marquée par une haine inextinguible entre les deux anciens partisans de l'indépendance⁷³. Les pourparlers entre le gouvernement et la faction dissidente du FRUD sont ainsi menés à la seule condition qu'Ahmed Dini n'y prenne pas part⁷⁴.

Dès 1991, l'arrivée d'Ahmed Dini dans le mouvement rebelle constitue un tournant dans les négociations. La figure d'Ahmed Dini est alors celle d'un rassembleur et celle du principal opposant à Hassan Gouled, et doit permettre au FRUD de peser nationalement et internationalement.

À compter du moment où Ahmed Dini rejoint le mouvement rebelle, les négociations entre les deux parties tombent dans une impasse du fait de l'opposition irréductible entre les principales figures des deux camps. La volonté de médiation française est ainsi vouée à l'échec dès son commencement et définitivement condamnée lorsqu'Ahmed Dini prend la tête du FRUD en août 1992.

Les négociations ne peuvent donc se mener qu'en contournant cette opposition. En août 1993, le gouvernement approche Ougouré Kifleh, le commandant rebelle de la zone Sud-Ouest. Ahmed Dini est peu à peu marginalisé dans une posture d'opposition radicale et continue la lutte armée avec un petit nombre de partisans jusqu'au moment où Hassan Gouled abandonne le pouvoir au profit de son neveu.

⁷³ Entretien avec Son Excellence M. Régis de Belenet, 9 février 2016.

⁷⁴ Régis de Belenet, *Conflit de faible intensité : un cas d'école, La Révolte afar en République de Djibouti 1991-2001*, Communication à l'Académie des sciences, belles lettres et arts d'Angers, 22 février 2013.

La scission du FRUD en juin 1994 illustre les différences de motivation entre les éléments fondateurs, comme Ougouré Kifleh ou Ali Mohamed Daoud, et les éléments rattachés plus tardivement au mouvement, comme Ahmed Dini. Ces différences d'engagement permettent à Hassan Gouled et à IOG, qui orchestre les négociations, d'exploiter les intérêts personnels des dirigeants rebelles.

B- La scission du FRUD et l'exploitation des intérêts personnels : diviser pour mieux régner.

Le président du FRUD, Ahmed Dini, aveuglé par sa haine personnelle envers Hassan Gouled ne se rend pas compte (ou ne veut pas se rendre compte) de l'inversion du rapport de force en juillet 1993.

Après la contre-offensive des FAD, le FRUD change de stratégie militaire, passant à une guerre de harcèlement des forces djiboutiennes qui réoccupent le terrain conquis. Néanmoins, cette stratégie de guérilla rencontre ses limites dans les répercussions qu'elle provoque parmi la population civile. Les « nettoyages » de l'armée sont ainsi fréquents sur une population épuisée par la guerre, financièrement exsangue en raison du blocus et confrontée à des problèmes climatiques (sécheresse notamment) et sanitaires. Peu à peu, les combattants du FRUD perdent le soutien de la population civile, qui n'hésite pas à les dénoncer afin de retrouver une paix nécessaire à leur activité pastorale.

Le FRUD n'a ainsi pas pu (ou su) mettre en place une administration sur les territoires conquis pour permettre la reprise de l'activité économique et contrer le blocus mis en place par le gouvernement :

« Cette victoire est une lourde charge pour la rébellion. Pour assumer les conséquences de son action, elle ne dispose d'aucun moyen. Elle se contente alors de ce demi-succès en occupant le terrain conquis et en espérant que les hommes au pouvoir vont lâcher prise »⁷⁵.

Une fissure s'est, en outre, créée entre la tête du mouvement, souvent à l'étranger, et la base combattante au contact quotidien avec la population djiboutienne.

Ahmed Dini en particulier n'a jamais vraiment réussi à réduire les divisions au sein du mouvement lorsqu'il en prend la tête en août 1992. Il souffre d'un manque de légitimité au

⁷⁵ Mohamed Aden, *Ourrou Djibouti 1991-1994*, op.cit., p. 95.

sein du FRUD, que ne compense pas son aura acquise par la lutte d'indépendance. Son absence du territoire djiboutien et de la ligne de front⁷⁶ ainsi que son arrivée tardive au sein du mouvement sont des facteurs qui minent son autorité.

Ce manque d'autorité est symbolisé par l'imbroglio sur la libération des prisonniers de guerre. Une fronde du bureau exécutif fait ainsi revenir Ahmed Dini sur sa promesse de libération de la totalité des prisonniers pour n'en relâcher que la moitié.

Les divisions internes au FRUD s'inscrivent dans un cadre sociologique et historique plus large, de division interne des Afars et lié à la spécificité des sociétés pastorales.

En effet, la société afar se caractérise par son attachement à l'élevage, notamment dans le nord de Djibouti, seule activité agricole possible. Ces sociétés évoluant sur des territoires étendus sans possibilité de communication, l'autorité de décision principale est ainsi l'individu, voire le lignage⁷⁷. La nature acéphale de ces tribus pastorales constitue un atout lors des opérations militaires, réduisant la chaîne de commandement et donc le temps de réaction, mais également un frein à l'obéissance à une autorité centralisée. Les combattants sont ainsi plus réceptifs aux décisions de leur chef de guerre présent sur le terrain, à l'instar d'Ougouré Kifleh, qu'aux directives édictées par le bureau exécutif du mouvement rebelle, notamment Ahmed Dini.

En outre, les divisions internes au FRUD peuvent trouver une explication dans la division historique des Afars entre une partie descendante d'Haral Mahis⁷⁸, réputée noble et plus apte à gérer les affaires de la cité (*assa 'imara*, « les rouges »), et le reste de la population afar (*ado 'imara*, « les blancs »)⁷⁹. Traditionnellement, les *assa 'imara* occupent le pouvoir politique des différents sultanats et cherchent à se distinguer des *ado 'imara*.

Cette division intra-ethnique est présente au sein du FRUD, notamment entre Ahmed Dini, originaire des environs d'Obock et issu d'une famille *assa 'imara*, et Ougouré Kifleh, né à Dikhil dans une famille *ado 'imara*. Selon Karim Rahem, la division entre les deux groupes est particulièrement sensible sur le territoire djiboutien :

⁷⁶ Entretien avec Son Excellence M. Régis de Belenet, 9 février 2016.

⁷⁷ Alex De Waal, « Contemporary Warfare in Africa: Changing context, changing strategies », art.cit.

⁷⁸ Ancêtre commun mythologique de tous les Afars.

⁷⁹ Karim Rahem, « Haral Mahis et les Afar, importance d'un mythe dans les positionnements sociaux et les stratégies de pouvoir », *Annales d'Ethiopie*, vol. 17, 2001 [En ligne] Disponible sur : http://www.persee.fr/doc/ethio_0066-2127_2001_num_17_1_996 (consulté le 7 avril 2016).

« Pour les jeunes hommes de Djibouti, plus politisés, le pouvoir des *assa 'imara* est responsable du retard apporté dans l'unité et la modernisation de la société afar. C'est de la faute du sultan si cette dernière n'a pas progressé et s'est maintenue dans les ornières du féodalisme et du tribalisme, si les jeunes Afars n'ont pas été scolarisés. L'ennemi, c'est donc aussi Haral Mahis et ses descendants ». ⁸⁰

La division historique et mythologique des Afars entraîne une méfiance mutuelle entre les membres du FRUD. Ougouré Kifleh craint ainsi qu'Ahmed Dini ne détourne les négociations de paix au profit de son ancienne clientèle *assa 'imara*, et donc au détriment des combattants du FRUD, en majorité *ado 'imara*⁸¹.

La division entre Ahmed Dini et Ougouré Kifleh trouve ainsi des racines sociologiques et mythologiques mais également des éléments d'explication issus des trajectoires personnelles des deux chefs rebelles.

En effet, Ougouré Kifleh participait au mouvement de grève des gendarmes nationaux de 1977. L'intransigeance d'Ahmed Dini avait conduit à la perte de son poste de fonctionnaire (qui lui assurait une rente financière et symbolique) et à son exil. La fronde d'Ougouré Kifleh peut aussi être lue sous l'approche d'une revanche personnelle sur Ahmed Dini.

La conjugaison de ces trois mécanismes de division (sociologique, mythologique et personnelle) peut permettre d'expliquer la fronde contre Ahmed Dini. Ougouré Kifleh est ainsi réceptif aux premiers contacts avec le gouvernement. En février 1994, il s'autoproclame secrétaire général du FRUD puis rallie une grande partie du bureau politique dans son sillage en juin 1994, entraînant la scission du FRUD⁸². En effet, suite à un Congrès extraordinaire, le FRUD entérine le renouvellement de son bureau politique. Ahmed Dini est évincé et relégué à un rôle de conseiller tandis qu'Ali Mohamed Daoud est élu président⁸³ et Ougouré Kifleh, conforté dans son rôle de secrétaire général, est chargé de mener les négociations avec le gouvernement.

⁸⁰ *Id.*

⁸¹ Mohamed Aden, *Ourrou Djibouti 1991-1994*, op.cit., p. 245.

⁸² *Ibid.*, p. 246.

⁸³ D'où l'appellation de « FRUD-Daoud » pour cette faction majoritaire dissidente.

Le FRUD-Daoud espère alors obtenir une résolution politique du conflit plus favorable que la résolution militaire. Au bilan, seuls deux dirigeants du FRUD-Daoud, Ali Mohamed Daoud et Ougouré Kifleh, sont réellement récompensés par des postes ministériels.

Pour mener ces négociations, IOG a mis en œuvre la proposition déjà effectuée par Paul Dijoud à Mohamed Adaya à Sanaa en 1992 : une amnistie et des postes ministériels pour les dirigeants du FRUD, en échange du dépôt des armes. La réaction de la majeure partie du FRUD pose la question des réelles motivations du mouvement, qui semble plus sous-tendu par la volonté des dirigeants de s'assurer la sécurité matérielle d'un poste au gouvernement plutôt qu'obtenir un réel rééquilibrage politique au profit des Afars.

Le FRUD-Daoud, transformé en parti politique, s'allie ensuite avec le RPP et assure un succès total à Hassan Gouled lors des élections législatives suivantes. Le président Gouled voit ainsi son pouvoir renforcé par le ralliement de la majeure partie du contre-pouvoir que représentait le FRUD. Ainsi, la période de remise en cause de sa domination aboutit finalement à sa pérennisation. Hassan Gouled laisse alors sa place en 1999 à l'autre figure du gouvernement qui s'est illustrée lors des négociations de paix, son neveu IOG, mettant ainsi en place une dynastie présidentielle, celle de la tribu Mamassan, issue de l'ethnie Issa.

C- La logique tribale dans la mise en place d'une dynastie présidentielle : clef d'analyse pertinente de la politique djiboutienne ?

La guerre civile djiboutienne est ainsi marquée par la pérennisation de la charge présidentielle pour Hassan Gouled dans le cadre d'un État d'apparence démocratique.

Durant le conflit, l'instrumentalisation de la France lui assure une victoire diplomatique et militaire. Sur le plan militaire, l'interposition française en février 1992 sauve le pouvoir djiboutien d'une déroute face aux rebelles du FRUD. Le président Gouled met alors à profit ce répit dans les hostilités pour recruter massivement des mercenaires, alors que le FRUD faillit à administrer les territoires conquis.

À partir de l'intervention française en Somalie, Hassan Gouled comprend que la stabilité politique du pays est nécessaire à la France et exploite au mieux cette dépendance stratégique. Il obtient ainsi la réorganisation du dispositif ISKOUTIR en novembre 1992, puis sa suspension totale en juillet 1993 pour mener sa contre-offensive massive avec des forces

numériquement et logistiquement supérieures à celles du FRUD⁸⁴. L'interposition française ne se déroulant pas dans un cadre onusien, sa manipulation a été d'autant plus facile pour le Président djiboutien.

Ses victoires diplomatiques et militaires sont ensuite suivies d'une victoire sur le plan politique en instrumentalisant les concessions démocratiques. L'adoption d'une Constitution et d'un multipartisme limité en septembre 1992 donne à l'État djiboutien une apparence démocratique, alors que le Président continue de cumuler les fonctions de chef de l'État et de chef du Gouvernement. L'adhésion massive de la population lors du référendum constitutionnel, ainsi que le ralliement du FRUD suite à l'accord de paix, renforce considérablement l'emprise d'Hassan Gouled sur la vie politique djiboutienne.

En outre, l'apparente ouverture démocratique, qui paraît se conformer à « l'Esprit de la Baule », permet à l'État djiboutien d'éviter sa marginalisation internationale et de sécuriser une rente internationale par les subsides d'aide au développement.

Afin d'assurer sa succession, le président Gouled a profité de la crise constituée par la guerre civile pour renforcer la position de son neveu. Il refuse ainsi le plan de Bruno Delaye en février 1993 afin de ne pas favoriser un concurrent d'IOG puis laisse ce dernier orchestrer les négociations de paix avec le FRUD⁸⁵. La signature d'un nouvel accord de paix en mai 2001 avec Ahmed Dini constitue le passage de flambeau entre Hassan Gouled et IOG dans la direction de la dynastie familiale qui s'installe à Djibouti. Le nouveau président djiboutien puise sa légitimité en se posant en garant de l'unité de la Nation –comme son oncle avant lui– ayant permis l'arrêt de la lutte armée de la plus grande figure de l'opposition djiboutienne. Il apparaît également aux yeux des Issas, comme celui qui a permis le retour de la paix sans pour autant les priver de leurs privilèges et de leur domination politique.

Enfin, Hassan Gouled, puis IOG après lui, organisent le « partage du gâteau national »⁸⁶ au profit de leur clan des Mamassan. Dès 1992, Mohamed Aden évoque la

⁸⁴ Mohamed Aden, *Ourrou Djibouti 1991-1994*, op.cit., p. 215.

⁸⁵ Régis de Belenet, *Conflit de faible intensité : un cas d'école, La Révolte afar en République de Djibouti 1991-2001*, Communication à l'Académie des sciences, belles lettres et arts d'Angers, 22 février 2013.

⁸⁶ Jean-François Médard, « Autoritarismes et démocratie en Afrique noire », *Politique africaine*, n°43 (*Les chemins de la démocratie*), octobre 1991, p. 93 [En ligne] Disponible sur : <http://www.politique-africaine.com/numeros/pdf/043092.pdf> (consulté le 20 mai 2016).

mainmise de la tribu issa des Mamassan dans les rouages de l'État⁸⁷. Le président Guelleh a accentué cette dynamique en nommant des membres de sa tribu aux postes clefs du régime, notamment dans la sécurité et les forces armées. Ainsi, le chef de la Police, le Chef d'État-Major de l'AND, le chef de la Garde Républicaine (créée en 2002) et le chef des services de renseignements sont tous issus de la tribu des Mamassan et dépendent directement de la Présidence⁸⁸.

En plus d'une personnification de la charge présidentielle, Hassan Gouled et IOG ont permis la patrimonialisation des charges publiques au profit de leur tribu. La confusion entre domaine public et privé permet à la tribu Mamassan de sécuriser une rente financière et symbolique pour se constituer un réseau de clientèle national⁸⁹.

Ce réseau de clientèle national assure la domination politique de la tribu Mamassan et, plus particulièrement, la pérennité de la dynastie d'Hassan Gouled et IOG, symbolisée par le fait que le parti présidentiel (RPP puis Union pour la Majorité Présidentielle en 2003) n'a jamais perdu un seul siège au Parlement depuis l'instauration du multipartisme à Djibouti.

⁸⁷ Mohamed Aden, *Ourrou Djibouti 1991-1994*, op.cit., p. 90.

⁸⁸ Berouk Mesfin, « Elections, Politics and external involvement in Djibouti », art.cit., infra. p.11.

⁸⁹ Jean-François Médard, « Patrimonialism, Neopatrimonialism and the Study of the Post-colonial State in Sub-Saharan Africa », op.cit.

Conclusion

Le 11 novembre n'est pas synonyme d'armistice pour Djibouti. En 1991, le FRUD lance sa grande offensive surprise qui lui permettra de contrôler les deux tiers du territoire national jusqu'à l'été 1993. Cette rébellion armée trouve ses racines dans les frustrations de la population afar suite à l'avènement d'un régime de parti unique centré sur la personne d'Hassan Gouled et de son clan Mamassan.

La frustration afar, politique mais s'exprimant sous un angle ethnique, va se radicaliser face au refus issa de laisser la place. Le rassemblement des mouvements d'opposition, d'abord hétérogène puis recentré autour des Afars en novembre 1991, va trouver les outils pour un soulèvement armé avec la chute de la junte militaire éthiopienne, récupérant des armes grâce aux anciens soldats en déroute de Mengistu.

Après plus d'un an d'occupation des deux tiers du territoire par le FRUD et de nombreuses tentatives de médiation par la France, c'est finalement la situation internationale qui préserve la position de domination du président djiboutien. D'abord peu encline à soutenir le gouvernement djiboutien, la France s'est vu rappeler l'importance de la situation stratégique de son ancienne colonie et a fini par accepter de déployer une force d'interposition.

Avec le conflit somalien et le début des opérations de la coalition internationale, Djibouti est utilisé comme base arrière par les puissances occidentales et prend une dimension de pôle de stabilité régional. La stabilité politique interne devient donc cruciale aux yeux de la communauté internationale.

Ainsi, Hassan Gouled est en position d'inverser le rapport de force au détriment du FRUD à l'été 1993, sur le plan militaire, puis à l'été 1994 sur le plan politique, grâce à la signature des accords de paix avec la majeure partie du FRUD.

Les intérêts personnels tiennent également une place centrale dans ce conflit, principalement en ce qui concerne les tentatives, réussies ou avortées, de résolution. C'est l'omniprésence de ces relations personnelles qui ont poussé la France à abandonner toute tentative de résolution du conflit.

Conclusion

La relation conflictuelle entre Ahmed Dini et Hassan Gouled, les deux anciens compagnons de l'indépendance, a longtemps empêché toute résolution à l'amiable du conflit, entraînant, entre autres raisons, des tensions au sein du FRUD. Le Président Gouled a su exploiter les intérêts particuliers pour créer une dissension au sein de la rébellion armée et signer la paix avec celle-ci.

La primauté des intérêts particuliers sur l'intérêt général se remarque également dans la logique de clan très présente chez la famille au pouvoir. Cette logique de clan mène, de fait, à une certaine patrimonialisation des charges publiques avec l'attribution des postes clés aux membres de son clan Mamassan.

La rébellion armée ayant forcé la main au Président Gouled, ce dernier a fini par s'ouvrir à l'idée du multipartisme et de la démocratie en décembre 1992. Ces réformes politiques ont semblé contribuer à donner un cadre d'État démocratique à l'État djiboutien. Cette apparence de démocratie (et non pas une démocratie réelle) a permis d'assurer la pérennité du régime d'Hassan Gouled et a légitimé sa succession par son neveu IOG. Les acteurs gouvernementaux ont ainsi su jouer avec la grille de lecture occidentale, qui présuppose que tous les peuples aspirent à la démocratie, pour mettre en place une dynastie présidentielle dans un cadre apparent de démocratie.

Suite à la scission au sein du FRUD et à la signature des accords de paix entre le gouvernement et la branche dissidente de la rébellion, une partie du mouvement dirigé par Ahmed Dini a choisi de continuer la lutte armée. Durant toute la seconde moitié des années 1990, cette lutte prendra la forme d'une guérilla marginale jusqu'en 2001 avec la signature des accords de paix finaux. À l'image de son oncle, le nouveau Président de la République djiboutienne peut alors se poser en unificateur et sauveur de la Nation.

La dynastie familiale des Mamassan semble bien ancrée dans le contrôle de la vie politique djiboutienne, comme en témoignent les différents succès électoraux d'IOG, notamment sa réélection pour un quatrième mandat en avril 2016 avec un peu plus de 80% des suffrages exprimés.

ANNEXES

- Bibliographie indicative – p.34-37.
- Index des noms des protagonistes – p.38.
- Chronologie détaillée – p.39-40.
- Cartes – p.41-43.
- Photographies – p.44-47.

Bibliographie indicative

Sources Primaires :

Témoignages :

- Entretien avec Son Excellence M. Régis de Belenet, ambassadeur de France à Djibouti de 1992 à 1994 et chargé de la médiation entre les belligérants, 9 février 2016.
- Entretien avec M. Marc Fontrier, ancien officier des Troupes de Marine détaché comme officier de liaison auprès du FRUD, maître de conférences et spécialiste de l'Afrique de l'Est, 3 mars 2016.
- Entretien avec le Général de Division aérienne Yvon-Pierre Coppin, ancien Commandant des Forces françaises stationnées à Djibouti (COMFOR FFDJ) de 1991 à 1993, 3 mars 2016.
- Témoignage écrit du Lieutenant-Colonel Montegu, Chef de peloton (Lieutenant) du 5^{ème} RIAOM de 1991 à 1993.

Documents officiels :

- *Traité relatif à la cession à la France du territoire d'Obock du 11 mars 1862*, dans Simon Imbert-Vier, *Tracer des frontières à Djibouti, des territoires et des hommes aux XIX^e et XX^e siècles*, Karthala, 2011 [En ligne] Disponible sur : <http://djibouti.frontafrique.org/?doc4> (consulté le 14 mai 2016).
- *Bulletin officiel du ministère des colonies*, Paris, 1896, n° 5 [En ligne] Disponible sur : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6266930f.item> (consulté le 3 avril 2016).
- *Protocole provisoire fixant les conditions de stationnement des forces françaises sur le territoire de la République de Djibouti après l'indépendance et les principes de la coopération militaire entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République de Djibouti*, 27 juin 1977, publié au JO du 10 novembre 1985 [En ligne] Disponible sur : <http://www.assemblee-nationale.fr/12/rapports/annexe-r1714.pdf> (annexe n°2) (consulté le 17 mai 2016).
- Loi n° 185/AN/91/2^E L du 31 décembre 1991, relative à la contribution patriotique en République de Djibouti.
- Procès-Verbal de la 48ème séance du 27 octobre 1992, 47ème session de l'Assemblée générale de l'ONU, 12 novembre 1992 [En ligne] Disponible sur : http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/47/PV.48 (consulté le 18 mai 2016).

▪ *Accord de Paix et de Réconciliation Nationale*, Journal Officiel de la République de Djibouti, Djibouti, 26 décembre 1994 [En ligne] Disponible sur : http://peacemaker.un.org/sites/peacemaker.un.org/files/DJ_941226_Accord%20de%20paix%20et%20de%20reconciliation%20nationale.pdf (consulté le 15 mai 2016).

▪ *Rapport d'information du Sénat fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées sur la politique africaine de la France*, Paris, 28 février 2011.

Magazines des forces armées :

- *L'Ancre du 5ème RIAOM*, 1^{er} avril 1992.
- *L'Ancre du 5^{ème} RIAOM*, 1^{er} janvier 1993.
- *L'Ancre d'Or Bazeilles*, n°271, novembre-décembre 1992.
- *L'Ancre d'Or Bazeilles*, n°278, janvier-février 1994.
- *FAD-infos*, n°2, 27 juin 1994.

Sources Secondaires :

Ouvrages généraux :

- Jean-François Bayart, *L'État en Afrique : la politique du ventre*, Fayard, 2006.
- Tibaut Stéphane Possio, *Les évolutions récentes de la coopération militaire française en Afrique*, Publibook, 2007.
- Stephen Smith, Antoine Glaser, *Comment la France a perdu l'Afrique*, Paris, Calmann-Lévy, 2005.
- Stephen Smith, *Négrologie*, Paris, Fayard-Pluriel, 2012.

Ouvrages spécifiques sur Djibouti :

- Mohamed Aden, *Ourrou Djibouti 1991-1994. Du maquis afar à la paix des braves*, Paris, L'Harmattan, 2002.
- Gérard Conac, Christine Desouches, Jean De Gaudusson, « La constitution djiboutienne », in *Les constitutions africaines publiées en langue française*, Paris, Documentation Française, 1997.
- Ali Coubba, *Le mal djiboutien. Rivalités ethniques et enjeux politiques*, Paris, L'Harmattan, 1996.
- Ali Coubba, *Ahmed Dini et la politique à Djibouti*, Paris, L'Harmattan, 1999.
- Rouyika Osman, *Djibouti*, De Boeck, 2014.

Articles :

- « Conflict in Somalia: Drivers and Dynamics », The World Bank, 2005 [En ligne] Disponible sur : <http://siteresources.worldbank.org/INTSOMALIA/Resources/conflictinsomalia.pdf> (consulté le 9 avril 2016).
- « Djibouti », *The World Factbook, Africa*, Central Intelligence Agency, 2016 [En ligne] Disponible sur : <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/dj.html> (consulté le 29 mars 2016).
- David Styan, « Djibouti: Changing Influence in the Horn's Strategic Hub », Chatham House, 2013 [En ligne] Disponible sur : <https://www.chathamhouse.org/publications/papers/view/190835c> (consulté le 16 avril 2016).

- « Fundamentals of Low Intensity Conflict », *Global Security*, 1996 [En ligne] Disponible sur : <http://www.globalsecurity.org/military/library/policy/army/fm/100-20/10020ch1.htm> (consulté le 30 mars 2016).

- Berouk Mesfin, « Elections, Politics and external involvement in Djibouti », *Situation Report*, Institute for Security Studies, 14 avril 2011 [En ligne] Disponible sur : <https://www.issafrika.org/publications/situation-reports/elections-politics-and-external-involvement-in-djibouti> (consulté le 21 mai 2016).

- « Mission de “bons offices” de la France », *La Nation*, 30 janvier 1992, p. 2-3.

- Régis de Belenet, *Conflit de faible intensité : un cas d'école, La Révolte afar en République de Djibouti 1991-2001*, Communication à l'Académie des sciences, belles lettres et arts d'Angers, 22 février 2013.

- Alex De Waal, « Contemporary Warfare in Africa: Changing context, changing strategies », *IDS Bulletin*, Vol.27, n°3, 1996 [En ligne] Disponible sur : <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/j.1759-5436.1996.mp27003002.x/abstract> (consulté le 5 mai 2016).

- Jean-François Médard, « Autoritarismes et démocratie en Afrique noire », *Politique africaine*, n°43 (*Les chemins de la démocratie*), octobre 1991, p.92-104 [En ligne] Disponible sur : <http://www.politique-africaine.com/numeros/pdf/043092.pdf> (consulté le 20 mai 2016).

- Jean-François Médard, « Patrimonialism, Neopatrimonialism and the Study of the Post-colonial State in Sub-Saharan Africa », in Henrick Secher Marcussen (Ed.), *Improved Natural Resources Management – The Role of Formal and Informal Networks and Institutions*, Roskilde University Press, 1996, p. 76-97.

- Karim Rahem, « Haral Mahis et les Afar, importance d'un mythe dans les positionnements sociaux et les stratégies de pouvoir », *Annales d'Ethiopie*, vol. 17, 2001 [En ligne] Disponible sur : http://www.persee.fr/doc/ethio_0066-2127_2001_num_17_1_996 (consulté le 7 avril 2016).

Index des noms des différents protagonistes

Ali Mohamed Daoud, dit Jean-Marie (1950 –) : Président du FRUD, leader de la scission.

Ougouré Kifleh Ahmed (1955 –) : Commandant rebelle du FRUD pour la zone Sud-Ouest, puis Secrétaire Général du FRUD-Daoud.

Hassan Gouled Aptidon (1916 – 2006) : Président de la République de Djibouti de 1977 à 1999.

François Mitterrand (1916 – 1996) : Président de la République française de 1981 à 1995.

Ahmed Dini Ahmed (1932 – 2004) : Premier ministre de Djibouti en 1977 sous la présidence de son compagnon de l'indépendance Hassan Gouled Aptidon, puis leader du FRUD à partir de 1992.

Ismaël Omar Guelleh, dit IOG (1947 –) : Chef de cabinet d'Hassan Gouled, puis Président de la République de Djibouti depuis 1999.

Ali Aref Bourhan (1934 –) : Premier ministre de la Côte française des Somalis de 1960 à 1966, puis vice-président du Conseil de gouvernement du Territoire français des Afars et des Issas de 1967 à 1976.

Régis de Belenet (1942 –) : Ambassadeur de France à Djibouti de 1992 à 1994 et chargé de la médiation entre les belligérants.

Yvon-Pierre Coppin (1940 –) : Général de Division aérienne, ancien Commandant des Forces françaises stationnées à Djibouti (COMFOR FFDJ) de 1991 à 1993.

Alain Vivien (1938 –) : Secrétaire d'État français aux Affaires étrangères de 1991 à 1992, envoyé à Djibouti dans le cadre des « missions bons offices » de la France.

Ali Mahamadé Houmed (? – 2007) : Ministre à différents postes dont celui des Affaires étrangères djiboutiennes sous la présidence d'Hassan Gouled Aptidon, puis membre de l'opposition parlementaire à partir de 1996.

Marc Fontrier (1950 –) : Ancien officier des Troupes de Marine détaché comme officier de liaison auprès du FRUD, maître de conférences et spécialiste de l'Afrique de l'Est.

Mohamed Djama Elabeh (1940 – 1996) : Ministre à différents postes sous la présidence d'Hassan Gouled Aptidon jusqu'au début de la guerre civile, chef de file du FUOD à sa création, puis membre de l'opposition au sein de son propre parti politique.

Paul Dijoud (1938 –) : Directeur des Affaires africaines et malgaches au ministère des Affaires étrangères de 1991 à 1992, il prend la suite d'Alain Vivien dans les tentatives de négociation entre le FRUD et le gouvernement djiboutien.

Mohamed Adayta Youssouf (? -) : Premier Président du FRUD jusqu'en 1992, puis Vice-Président du FRUD-armé.

Ismaël Guédi Hared (? – 2015) : Directeur de cabinet d'Hassan Gouled Aptidon, concurrent d'IOG à la succession d'Hassan Gouled Aptidon.

Bruno Delaye (1952 –) : Conseiller aux Affaires africaines de l'Élysée de 1992 à 1994.

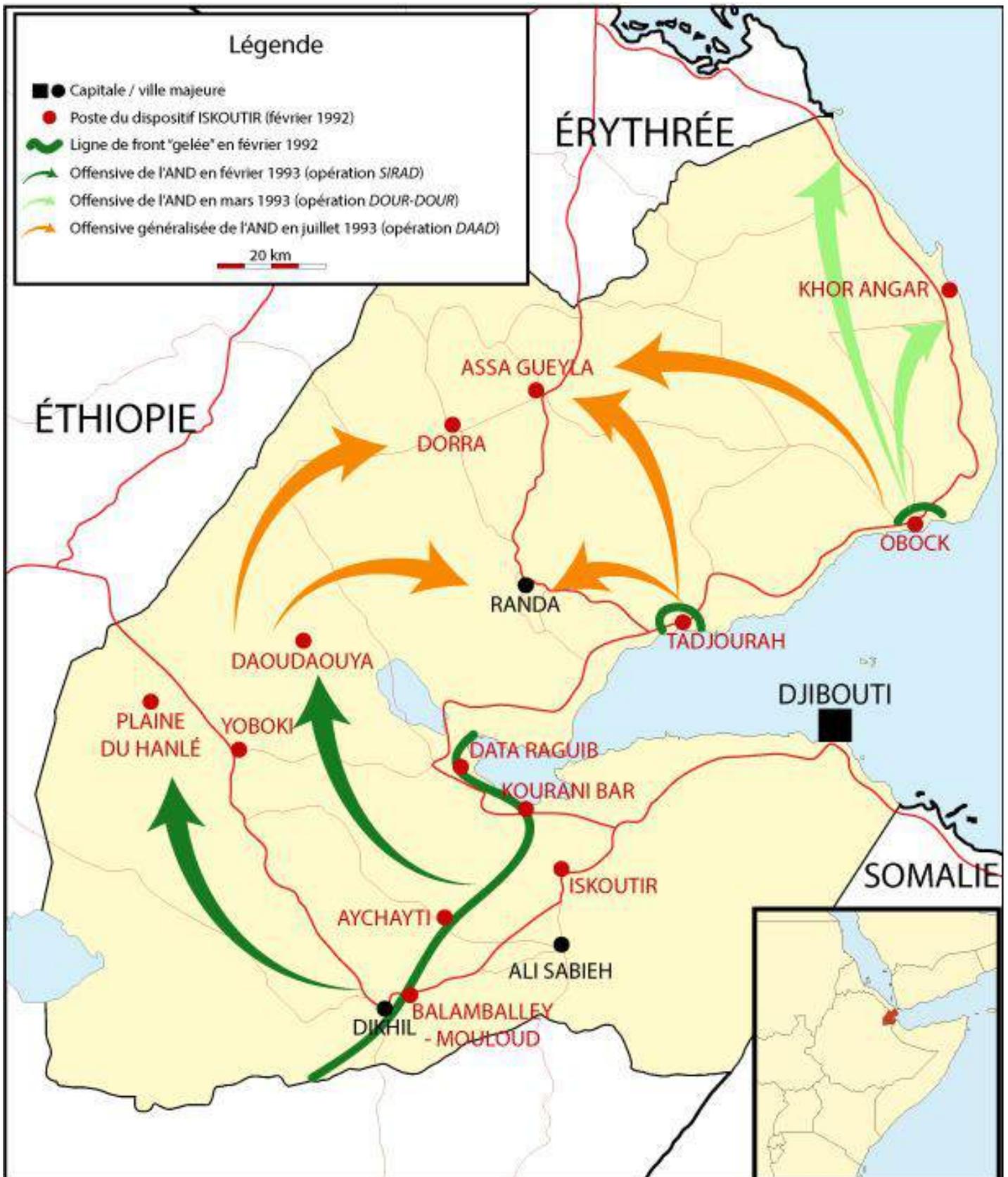
Michel Roussin (1939 –) : Ministre français de la Coopération de 1993 à 1994.

Chronologie détaillée

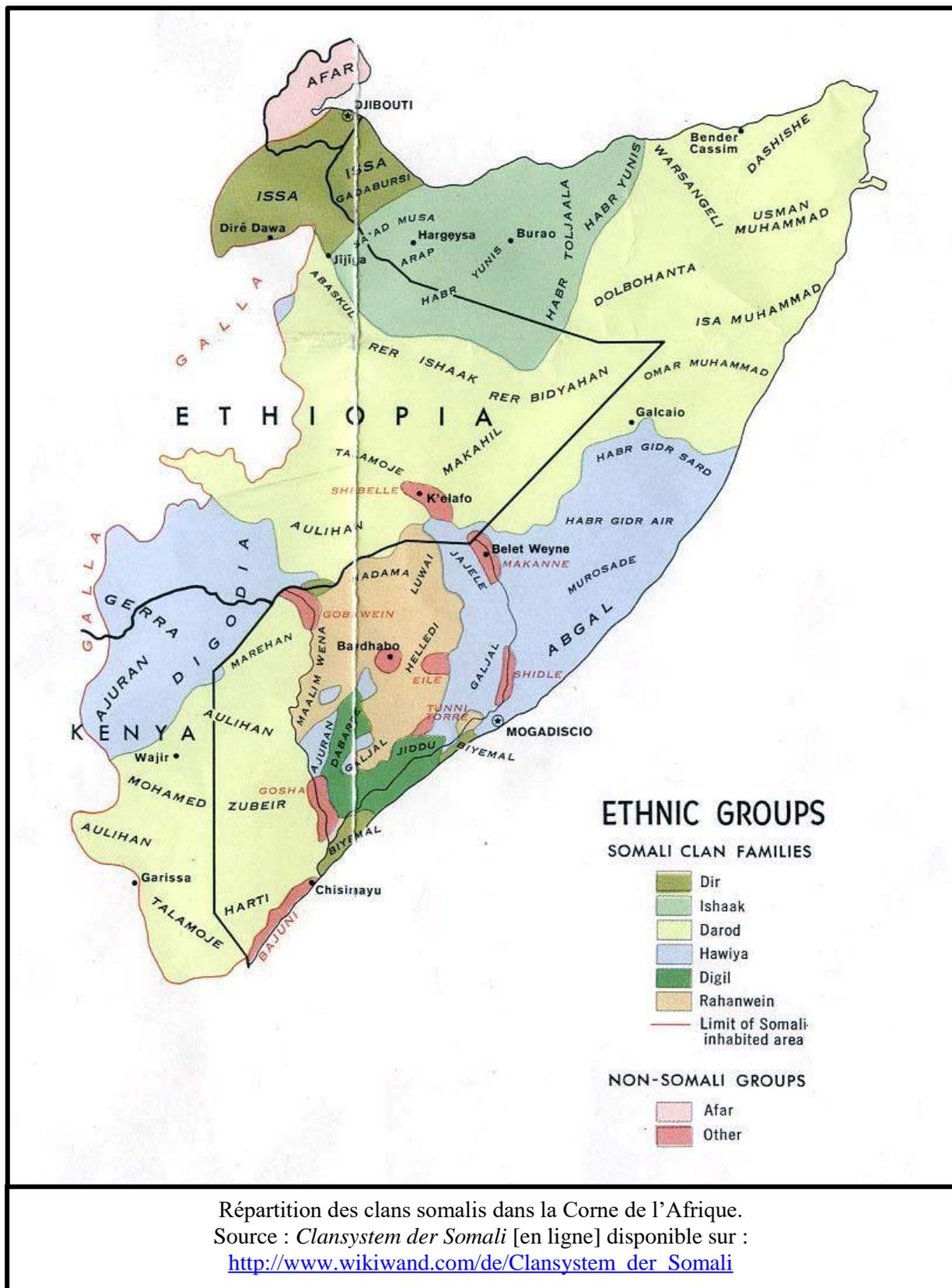
- **27 juin 1977** : Indépendance de la République de Djibouti.
- **8 juillet 1977** : le Président de la République devient aussi chef du Gouvernement.
- **12 juillet – 17 décembre 1977** : Ahmed Dini occupe le poste de premier ministre d'Hassan Gouled Aptidon.
- **4 avril 1979** : le Rassemblement Populaire pour le Progrès (RPP) devient le seul parti autorisé.
- **27 mai – 13 juin 1991** : Interposition et désarmement des flux de réfugiés éthiopiens par les forces françaises (opération GODORIA).
- **12 août 1991** : création du Front de Restauration de l'Unité et de la Démocratie (FRUD).
- **11 et 12 novembre 1991** : premières offensives du FRUD et début de la mobilisation générale par le gouvernement.
- **18 décembre 1991** : massacre de civils afars dans le quartier d'Arhiba, Djibouti-ville par la police et la gendarmerie. Le lendemain, Hassan Gouled se dit ouvert à des réformes démocratiques et à la réinstauration du multipartisme.
- **25 février 1992** : interposition de l'armée française entre les deux parties. Début de l'opération ISKOUTIR, qui dure jusqu'à l'été 1993.
- **28 février 1992** : le FRUD décrète un troisième cessez-le-feu unilatéral.
- **Mars 1992** : Nomination de S.E Régis de Belenet en tant qu'ambassadeur de France à Djibouti et médiateur du conflit.
- **24 juin 1992** : création du Front Uni de l'Opposition Djiboutienne (FUOD), bras politique du FRUD.
- **4 septembre 1992** : Adoption de la nouvelle Constitution par référendum avec 96.84% des suffrages exprimés.
- **27 octobre 1992** : La République de Djibouti est élue comme membre non-permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU en qualité de représentant de l'Afrique (entrée en fonction le 1^{er} janvier 1993).
- **27 novembre 1992** : réorganisation du dispositif ISKOUTIR à la demande d'Hassan Gouled. Les troupes françaises quittent les postes d'Assa Gueyla, de Khor Angar et de Daoudaouya notamment.

- **5 décembre 1992** : Intervention de la coalition internationale en Somalie sous l'égide des États-Unis (opération *RESTORE HOPE*). Djibouti sert de base arrière au déploiement français en Somalie (opération *ORYX*). Victoire diplomatique d'Hassan Gouled, le régime djiboutien ne peut plus tomber.
- **18-19 février 1993** : Visite officielle de Bruno Delaye, Conseiller de l'Élysée pour les Affaires Africaines. Refus du plan de négociations par le président djiboutien.
- **Février et mars 1993** : offensives des FAD dans le Sud-Ouest (opération *SIRAD*) et sur la zone côtière du Nord du pays (opération *DOUR-DOUR*).
- **7 mai 1993** : victoire d'Hassan Gouled aux élections présidentielles avec 60.71% des votes mais moins de 50% de participation. Accusation de fraudes massives par les quatre autres candidats.
- **5 Juillet – septembre 1993** : Fin de l'opération d'interposition française *ISKOUTIR*. Offensive généralisée du gouvernement contre le FRUD (opération *DAAD*) et début des opérations de nettoyage dans les territoires reconquis. Victoire militaire du gouvernement djiboutien et début de la stratégie de guérilla du FRUD.
- **7 juillet 1993** : Annulation de la visite de Michel Roussin, ministre de la Coopération du gouvernement français pour protester contre la reprise des hostilités.
- **Août 1993** : Premiers contacts entre Ougouré Kifleh et le gouvernement djiboutien sous l'impulsion d'Ismaël Omar Guelleh (IOG).
- **22 février 1992** : Ougouré Kifleh s'autoproclame secrétaire général du FRUD.
- **Juin 1994** : Scission au sein du FRUD entre une faction majoritaire, dirigée par Ali Mohamed Daoud (FRUD-Daoud), et une faction minoritaire qui continue la lutte armée, dirigée par Ahmed Dini (FRUD armé ou FRUD-Dini). Ougouré Kifleh est officiellement chargé par le FRUD-Daoud de mener les négociations de paix avec le gouvernement.
- **26 décembre 1994** : Signature des accords de « paix et de réconciliation nationale » entre le FRUD-Daoud et le gouvernement djiboutien. Alliance électorale entre le FRUD-Daoud et le RPP.
- **9 avril 1999** : Élection d'IOG à la présidence avec plus de 74% des suffrages.
- **12 mai 2001** : Signature des accords de paix avec le FRUD-Dini.

Cartographie



Carte représentant schématiquement les évolutions militaires du conflit à partir de l'interposition française.



Répartition des clans somalis dans la Corne de l'Afrique.
 Source : *Clansystem der Somali* [en ligne] disponible sur :
[http://www.wikiwand.com/de/Clansystem der Somali](http://www.wikiwand.com/de/Clansystem_der_Somali)



Situation du « Triangle afar » dans la Corne de l'Afrique
 Source : *Cards of triangle afar / Afar Friends* [en ligne] disponible sur :
<http://afarfriends.org/gallery/cards-of-triangle-afar/>

Photographies



Photo fournie par Marc Fontrier
Soldats du FRUD en compagnie de Paul Dijoud, 1992



Photo fournie par Marc Fontrier
Soldats du FRUD en compagnie de Paul Dijoud et Marc Fontrier, 1992



Photo fournie par Marc Fontrier
Ougouré Kifleh Ahmed et Ali Mohamed Daoud en compagnie de Marc Fontrier, 1992



Photo fournie par le Lieutenant-Colonel Montegu
Soldats du FRUD



Photo fournie par le Lieutenant-Colonel Montegu
Dispositif à Ballambaley-Dikhil, Mars 1992



Photo fournie par le Lieutenant-Colonel Montegu
Volet mission humanitaire de l'opération ISKOUTIR



Photo fournie par le Lieutenant-Colonel Montegu
Point de ravitaillement Yoboki – Opération ISKOUTIR



Photo fournie par le Lieutenant-Colonel Montegu
Ravitaillement des populations isolées – montagne Guguimy